

Cette entreprise de service public voit son monopole aboli graduellement. Le marché de l'équipement terminal a été libéralisé en 1990. Suivront les réseaux d'exploitation en 1996. Les premières licences d'exploitation de réseaux de télécommunications fixes (pour des lignes de transmission seulement) ont été accordées en octobre 1996 à Vebacom, Colt telecom et NetCologne. D'ici 1998, le monopole de la téléphonie et des réseaux sera éliminé en 1998. Après sa déréglementation totale en 1998, le marché allemand des télécommunications sera l'un des plus ouverts du monde.

Ce marché de 75 milliards de dollars a progressé de 7,5 % en 1995. Il devrait s'établir à 112 milliards de dollars par année d'ici l'an 2000. Ses sous-secteurs les plus dynamiques sont les services de radiotéléphonie mobile et de télécommunications. On investit dans les NL qu'il y a quelques années. On compte à l'heure actuelle 4,8 millions d'abonnés aux réseaux de radiotéléphonie cellulaire. En plus des réseaux analogiques et GSM de Deutsche Telekom, deux entreprises privées, Mannesmann et E-Plus, exploitent avec un grand succès des réseaux de radiotéléphonie cellulaire numérique.

Un troisième permis pour exploitants privés de réseaux cellulaires numériques appelés E 2 est censé être accordé d'ici peu. Le principal candidat semble être VIAG et son partenaire BT.

En 1996, les réseaux de téléavertissement ont connu une hausse fulgurante. On compte maintenant environ un million d'utilisateurs, soit 200 000 de plus qu'en 1995. Deux exploitants privés, Miniruf et Deutsche Funkruf Gesellschaft, ont reçu un permis d'exploitation en 1995. Des services ont été délivrés récemment à trois entreprises privées (Miniruf, deutsche Funkruf Gesellschaft et Mobil Info Dienste) ainsi qu'à T-Mobil (Deutsche Telekom) pour l'exploitation du nouveau réseau de téléavertissement numérique ERMES.

L'Allemagne vient au premier rang des pays d'Europe au chapitre des réseaux numériques à intégration de services (RNIS), qui représente le secteur de Deutsche Telekom qui croît le plus rapidement avec 1,5 million d'utilisateurs.

Principales entreprises

Les producteurs de matériel suivants désirent recevoir des offres de partenariat de sociétés canadiennes : Siemens, Alcatel SEL, Bosch, BTW, Rohde & Schwarz, Krone et Hagenuk. Les principales entreprises de services de communication sont Deutsche Telekom, Mannesmann Mobilfunk et E-Plus Mobilfunk.

Les principaux candidats à la signature d'alliances pour un réseau de téléphone à la grandeur du pays sont Mannesmann/DBKOM/AT&T, Vebacom/RWE/Cable & Wireless, VIAG/BT. Teleglobe a installé le câble transatlantique CANTAT-3 jusqu'à l'île de Sylt dans la mer du Nord, au nord-ouest de Hambourg. La société recherche activement de nouveaux partenaires et clients pour étendre ses activités commerciales.

Débouchés et contraintes

Le monopole, les normes et le processus d'homologation des matériels constituent des obstacles de taille pour les entreprises étrangères désireuses de solliciter le marché allemand. Or, la déréglementation et la politique d'achat de plus en plus libérale de Deutsche Telekom ont déjà permis d'augmenter les débouchés pour les entreprises canadiennes. Les fournisseurs canadiens intéressés à ce marché déréglementé doivent entrer en communication avec des exploitants privés. On leur recommande également de faire connaître leurs produits et leur savoir-faire auprès de Deutsche Telekom. L'équipement terminal doit encore être approuvé par les autorités allemandes. L'UE a déjà mis en place une série de normes, limitées pour l'instant. On recommande aux entreprises de communiquer avec le BAPT (Bureau fédéral des postes et télécommunications) qui s'occupe de la réglementation et le BZT (Bureau fédéral d'homologation en matière de télécommunications) pour connaître les modalités d'homologation.

"La déréglementation et la libéralisation des politiques d'achat ouvriront de nouveaux débouchés"

L'UE est partie à la Déclaration sur le commerce des technologies de l'information signée par les membres de l'OMC en décembre 1996. Partant, les droits de douane imposés dans l'UE sur une large gamme de produits des technologies de l'information, depuis les éliminateurs jusqu'aux combinés téléphoniques, seront éliminés entre 1997 et l'an 2000, ce qui créera des possibilités nouvelles pour les entreprises canadiennes exportant vers l'Allemagne.

On recommande aux entreprises canadiennes de s'associer avec des sociétés allemandes — un producteur ou un gros distributeur — en mesure de les représenter et de fournir le soutien technique nécessaire sur place. Des ententes de coopération conclues récemment entre Nortel et DASA et entre Newbridge et Siemens montrent la force que les alliances procurent aux partenaires.

On trouvera des débouchés dans les domaines suivants : infrastructure et solutions de réseaux, participation en tant qu'exploitants de réseaux, équipement de transmission de données, services à valeur ajoutée, équipement terminal de radiotéléphonie mobile, logiciels de télécommunications, solutions multimédia, matériel et logiciels de télécommunications pour ordinateurs personnels et solutions d'intégration ordinateur-téléphone.

Objectifs quinquennaux

Durant les cinq prochaines années, l'ambassade prévoit :

- soutenir les partenariats stratégiques et la coopération avec les entreprises allemandes;
- faire connaître les capacités des entreprises canadiennes dans les publications commerciales et techniques;
- doubler les exportations vers la RFA (qui s'établissent à 200 millions de dollars à l'heure actuelle) des entreprises canadiennes de télécommunications (exploitants de réseaux et producteurs de matériel compris).